



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 novembre 2021 à 18h

2021/092

Présents : Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Bernard LHOSSEIN, Jean-Christophe MADELAINE, Ingrid BOUTARFA, Caroline ECORCHON, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Sandrine TREBUCQ

Absents : Gisèle VINCENT (procuration à Régine TOSON), Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Laetitia CAZABAN (procuration à Juliette SALANNE), Stéphanie MARQUEZ (procuration à Dominique GAYE), Jean-Baptiste MARTINEZ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 15 novembre 2021

**ADHESION DE LA COMMUNE DE SAMSONS LION  
A LA COMPETENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » DU SEABB**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée municipale que la commune de Samsons Lion a demandé son adhésion au Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre (SEABB) pour la compétence Assainissement Collectif. Le SEABB a accepté, par délibération du 4 octobre 2021, l'adhésion de la commune de Samsons Lion pour la compétence assainissement collectif à compter du 01/01/2022.

A compter de la notification de la délibération du SEABB, le Conseil Municipal de chaque commune adhérente, dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission du nouveau membre.

Ainsi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir accepter l'adhésion de la commune de Samsons Lion au SEABB pour la compétence « Assainissement Collectif ».

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à accepter la demande d'adhésion de la commune de Samsons Lion au SEABB pour la compétence « Assainissement Collectif » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le..... **8 DEC. 2021**  
de la publication le..... **8 DEC. 2021**.....

IBOS, le..... **8 DEC. 2021**  
Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

